

GUIDE DES ÉLUS

Combats de maires

Retours d'expérience et témoignages

Vincent Di Serio

Responsable de communication



territorial éditions

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 87 17 - Référence TDE 910A

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.territorial.fr

**Vous souhaitez nous
contacter à propos de votre
ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail à :**
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications, rendez-vous
sur notre boutique en ligne

www.boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de
recourir à un professionnel du droit.

 DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE	Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70
--	---



© Territorial, Voiron

ISBN : 978-2-8186-2016-8

ISBN version numérique : 978-2-8186-2017-5

Imprimé par Reprotechnic, à Bourgoin-Jallieu (38) - Octobre 2022

Dépôt légal à parution

Sommaire

Retours d'expérience et témoignages	p.11
Préface	p.13
Avant-propos	p.15
Chapitre I	
La force du destin : devenir maire	p.19
A - À l'origine d'une décision	p.19
1. Le courage	p.19
2. L'envie d'agir	p.20
3. Un acte démocratique	p.21
4. Une évolution logique	p.21
5. Une ambition	p.23
6. Une histoire de famille	p.24
B - Des femmes, des hommes, des histoires de vie	p.25
1. Une terre d'enfance	p.25
2. Une terre d'adoption	p.27
3. La campagne électorale	p.27
4. Le premier jour du reste de leur vie... le soir des résultats	p.39
Chapitre II	
La prise de fonction : « On ne naît pas maire, on le devient ! »	p.45
A - Les premiers pas	p.45
1. Le temps des questions	p.45
2. Une transition facilitée par l'expérience	p.47
3. La rencontre avec l'opposition	p.47
4. Quand le confinement perturbe le fonctionnement des institutions	p.48
B - Le maire, un manager !	p.49
1. Un chef d'orchestre	p.49
2. La découverte des rouages de l'administration	p.50
3. Une méthode de travail	p.50
4. Rester en contact avec le terrain	p.53
5. Rassembler et rassurer	p.53
6. Instaurer la confiance	p.54
7. Le problème de la formation des nouveaux élus	p.54

C - Le temps des décisions... les premières mesures	p. 55
1. Les impératifs budgétaires	p. 55
2. Les premiers échanges avec les partenaires	p. 55
3. L'arrêt de certains projets	p. 56
4. Sécuriser	p. 56
5. Priorité à la gestion des ressources humaines	p. 57
6. Le coup d'envoi du programme	p. 57
7. Mise au vert	p. 58
8. Urgences sanitaires	p. 58
D - S'imaginer maire et le devenir : histoire d'un décalage	p. 59
1. Une présence permanente	p. 59
2. Dossiers surprises	p. 59
3. Gestion quotidienne des problèmes	p. 59
4. Changement de comportements	p. 60
5. Endosser plusieurs costumes	p. 60
6. Un décalage parfois peu ressenti	p. 61
7. Affronter des situations douloureuses	p. 61
8. S'adapter au changement	p. 62
E - Un pouvoir qui rapproche... et qui éloigne	p. 62
1. Conserver la bonne distance	p. 62
2. Une évolution naturelle	p. 63
3. Savoir se faire respecter	p. 63
4. Prendre du recul	p. 64
5. Changer ses habitudes	p. 64
6. Accepter les critiques	p. 65
7. Rester abordable	p. 66
F - De la fidélité en politique : quand les colistiers deviennent adjoints	p. 67
1. Un nouveau regard	p. 67
2. Échanger et dialoguer	p. 67
3. Respecter chaque point de vue et concilier	p. 68
4. Faire face aux conflits	p. 69
5. Créer des liens	p. 70
6. Définir les règles du jeu	p. 70
G - Les ingrédients d'un bon maire : les qualités essentielles à posséder	p. 71
1. Le <i>leadership</i>	p. 71
2. Franchise, honnêteté, confiance	p. 71
3. L'anticipation des projets	p. 72
4. Aimer les gens, les écouter	p. 72
5. La disponibilité	p. 73
6. Le sens du devoir	p. 73
7. Être juste	p. 73

Chapitre III

Le maire face aux contraintes budgétaires p. 75

A - Faire mieux avec moins : la réalisation du budget	p. 75
1. La baisse des ressources	p. 75
2. Des compensations de l'État suffisantes ?	p. 75

3. La fin de l'autonomie financière	p.76
4. Établir des priorités	p.76
5. Trouver des économies	p.78
6. Les incertitudes de la péréquation	p.79
7. S'assurer de la sincérité de son budget	p.79
B - La course aux ressources : les demandes de subventions	p.79
1. Bien préparer son dossier	p.79
2. Identifier les projets pouvant être soutenus	p.80
3. Lourdeur administrative	p.80
4. Identifier le rôle des partenaires	p.81
5. De nouvelles pistes de subventions	p.82
6. Penser aux recettes	p.82
C - Augmenter les impôts : un mal nécessaire ?	p.83
1. Un choix cornélien	p.83
2. Des hausses à relativiser	p.84
3. Ne pas tout miser sur l'impôt	p.85
D - Investir et recruter : une équation insoluble ?	p.86
1. Fonctionnement et investissement : le juste équilibre	p.86
2. Réorganiser le fonctionnement de sa collectivité	p.86
3. Quand les élus deviennent... agents	p.88

Chapitre IV

Le maire et les institutions : un puzzle complexe

A - Réformes territoriales : progression ou régression ?	p.89
1. Transfert de compétences	p.89
2. Des avis partagés	p.89
B - Comment peser au sein d'une intercommunalité ?	p.93
1. Faire sa place	p.93
2. Les relations maires/présidents	p.95
3. L'importance d'une commune unie	p.96
C - Quand les textes de lois s'accumulent... ..	p.97
1. S'adapter face à la complexité	p.97
2. Le rôle central des directeurs généraux des services	p.97
3. Faire face aux incohérences des textes	p.98
4. Centres de gestion, associations des maires... des organismes en soutien aux communes	p.99
5. S'informer, se documenter	p.99
6. Le devoir d'exemplarité malgré la complexité des textes	p.100
D - Le maire, ce VRP !	p.100
1. Expérience et réseau	p.100
2. L'avantage de siéger dans d'autres assemblées	p.101
3. Des relations d'abord humaines... ..	p.102
4. ... Et professionnelles	p.102
5. Le respect du protocole et de la fonction	p.102
6. Mettre de côté les différends	p.103
7. Faire preuve de crédibilité	p.104
8. Manque de concertation	p.104

E - L'État toujours au rendez-vous ?	p. 105
1. Le président de la République interpellé	p. 105
2. Incompréhension et ambiguïté	p. 105
3. Des progrès à accomplir	p. 106
4. Manque de soutien moral	p. 107
5. Les communes, soutiens de l'État	p. 107
6. Simplifier les réglementations	p. 108
F - Le maire a-t-il encore les moyens d'agir ?	p. 109
1. Une pression de plus en plus forte	p. 109
2. Des responsabilités écrasantes	p. 109
3. Des moyens limités pour agir	p. 110
4. Incompréhension avec les citoyens	p. 110
5. Le non-respect des décisions	p. 111
6. Une question d'organisation	p. 112
7. Un pouvoir encadré	p. 112
G - Faire face à la fermeture des services publics	p. 113
1. Absence de concertation	p. 113
2. Des solutions pour remplacer certains services	p. 114
3. Des communes inquiètes...	p. 115
4. ... D'autres qui relativisent	p. 115

Chapitre V

Le maire face à ses citoyens	p. 117
A - Une nécessaire communication	p. 117
1. Des outils pour communiquer	p. 117
2. Être transparents	p. 119
3. La pédagogie face à la défiance	p. 120
4. Prendre le temps de communiquer	p. 120
B - Annoncer une mauvaise nouvelle : l'art et la manière	p. 121
1. Dire la vérité	p. 121
2. Rester objectif, factuel, concret	p. 122
3. Optimisme, relativité et recul	p. 122
C - « Monsieur le maire, j'ai un problème ! » : les questions le plus souvent posées	p. 123
1. L'aménagement de la commune	p. 123
2. Les demandes d'emploi	p. 123
3. L'urbanisme	p. 124
4. Des profils variés	p. 124
5. Incivilités, conflits	p. 125
D - Action publique : la confiance règne ?	p. 125
1. Confiance et proximité	p. 125
2. Des tendances différentes	p. 126
3. La transparence dans la vie publique : des mesures efficaces ?	p. 126
4. Empathie et sympathie	p. 127
E - Vers la fin de la démocratie : quelles réponses face à l'abstentionnisme ?	p. 127
1. Manque de connaissance des institutions locales	p. 127
2. Individualisme contre intérêt général	p. 128

3. La question de la légitimité.....	p.128
4. Encourager la démocratie participative.....	p.129
5. Des élus trop éloignés.....	p.130
6. Problèmes administratifs et institutionnels.....	p.130
7. La faute des médias ?.....	p.130
8. Des solutions face à l'abstentionnisme.....	p.131

Chapitre VI

Le maire et les questions d'urbanisme..... p.133

A - Quand une commune gagne ou perd des habitants.....	p.133
1. Quand une commune perd ses habitants : les raisons.....	p.133
2. Accueillir de nouveaux habitants : une équation complexe.....	p.134
B - Jongler avec les documents d'urbanisme.....	p.137
1. Une palette d'outils.....	p.137
2. Urbanisme et intercommunalité.....	p.138
C - Développement local : le maire, un maître du jeu encadré.....	p.139
1. Des contraintes législatives.....	p.139
2. <u>Lois SRU et Alur</u> : mises en œuvre complexe face à la réalité du terrain.....	p.140
3. Les élus face aux héritages de leurs prédécesseurs.....	p.141
4. Des moyens d'action.....	p.142
D - Agir sur le phénomène de cité-dortoir.....	p.142

Chapitre VII

Le maire et la nécessité du développement économique de son territoire..... p.145

A - Préserver les commerces et les entreprises.....	p.145
1. Des moyens d'agir.....	p.145
2. Les difficultés pour attirer et conserver les entreprises.....	p.147
B - Les zones d'activités : attirer les entreprises.....	p.148
1. Convaincre les intercommunalités.....	p.149
2. Le maire comme intermédiaire.....	p.149
3. Des freins au développement.....	p.149
C - Préserver l'agriculture.....	p.150
1. Associer les agriculteurs à la vie de la commune.....	p.150
2. Agir avec les documents d'urbanisme.....	p.152
D - Quelles solutions pour améliorer la mobilité ?.....	p.153
1. Des initiatives malgré les contraintes.....	p.153
2. Des paradoxes.....	p.153
3. Bus et transports à la demande.....	p.153
4. Covoiturage et aides au permis de conduire.....	p.154
5. Assurer la gratuité des transports scolaires.....	p.154
6. Faciliter les dessertes.....	p.154
E - Résorber la fracture numérique.....	p.155
1. Déploiement de la fibre.....	p.155
2. Téléphonie mobile.....	p.156
3. D'autres solutions face aux problèmes d'accessibilité.....	p.156

F - Dynamiser le territoire grâce au tourisme	p. 157
1. Mettre en valeur les atouts du territoire	p. 157
2. Moderniser les structures d'accueil	p. 158
3. Réhabiliter les sites historiques et être mieux identifiés	p. 158
4. Communes touristiques : attirer de nouveaux publics et poursuivre les aménagements	p. 159
5. Développer l'événementiel	p. 159

Chapitre VIII

Le maire face aux enjeux de l'environnement p. 161

A - Ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières	p. 161
1. Économiser les ressources	p. 161
2. Miser sur les énergies renouvelables	p. 162
3. Clauses dans les marchés publics	p. 162
4. Études et aménagements du territoire	p. 162
5. Efforts sur la propreté du bassin de vie	p. 163
6. Entretien des cours d'eau	p. 164
7. L'information aux habitants et la participation citoyenne	p. 164
8. Des communes victimes du changement climatique	p. 165
B - Lutter contre les décharges sauvages	p. 166
1. Le renforcement des sanctions	p. 166
2. Retrouver les auteurs... des enquêtes compliquées	p. 166
3. Réflexion autour des décharges publiques	p. 167
4. Sensibilisation, prévention et dissuasion	p. 167

Chapitre IX

Le maire et l'action sociale p. 169

A - Déserts médicaux... une inquiétude qui grandit	p. 169
1. Le déploiement des maisons de santé	p. 169
2. Attirer les futurs médecins	p. 170
3. Faciliter l'installation des médecins	p. 170
4. Anticiper les départs à la retraite	p. 171
5. Les limites des politiques volontaristes	p. 171
B - Comment mener une politique sociale efficace ?	p. 172
1. Le rôle du centre communal d'action sociale	p. 172
2. Des initiatives pour accompagner les personnes en difficulté	p. 173
3. Repenser la philosophie de l'aide sociale	p. 174
C - Les communes et le vieillissement de la population	p. 176
1. Lutter contre l'isolement	p. 176
2. Assurer le maintien à domicile dès que possible	p. 176
3. Aides financières et administratives pour les personnes les plus précaires	p. 177
4. L'implication des seniors dans la vie citoyenne	p. 177
D - Covid-19 : Quand le monde s'arrête	p. 178
1. Aides à la population	p. 178
2. Communiquer avec la population	p. 178
3. Des mesures pas toujours comprises	p. 179
4. Convaincre les habitants	p. 179
5. Solidarité entre les habitants	p. 180

6. ... Et au sein des équipes municipales	p.180
7. Municipales : le casse-tête de l'entre-deux-tours	p.181
8. Poursuivre une activité économique	p.181
9. Seuls au monde	p.181
10. Des plans d'urgence adaptés	p.182

Chapitre X

Le maire face aux attentes de la jeunesse p.185

A - Garder ses jeunes : mission impossible ? p.185

1. La concurrence des grandes villes voisines	p.185
2. Des initiatives pour la jeunesse	p.186

B - Tissu associatif : le poumon de la commune p.188

1. L'attribution de subventions	p.188
2. Implication de la municipalité dans la vie associative	p.188
3. Encourager les bénévoles	p.189
4. Structures et équipements	p.189
5. Promouvoir la vie associative	p.190
6. Un soutien encadré	p.190

C - Ouvertures, fermetures de classes... p.191

1. Mobilisation contre les fermetures	p.191
2. Une question de générations	p.191
3. Un regain d'intérêt pour l'école publique	p.192
4. Anticiper les fermetures	p.192
5. Faire face aux sureffectifs	p.194

Chapitre XI

Le maire et la question sécuritaire p.195

A - Incivilités, délinquance : quelles solutions pour les maires ? p.195

1. Le défi des communes touristiques	p.195
2. Des tensions aggravées par la crise sanitaire	p.195
3. La vidéoprotection gagne du terrain	p.196
4. Le renforcement des effectifs de police et la mobilisation des citoyens	p.197
5. Élargir le dialogue	p.197
6. Des choix politiques et budgétaires	p.197
7. Travailler avec la police nationale et la gendarmerie	p.198

B - Quand les maires sont menacés... voire agressés p.199

1. Violences verbales	p.199
2. Les menaces	p.200

Chapitre XII

Le maire et la République p.203

A - Maires : leur vision de la République p.203

1. Liberté, égalité, fraternité	p.203
2. Donner sa chance à chacun	p.205
3. Tolérance et abnégation	p.205

B - Le maire peut-il réconcilier le citoyen avec la démocratie ? p.205

1. La proximité, une force	p.205
2. Une action visible et perceptible	p.206

3. Assurer le lien entre les habitants et les institutions	p.206
4. Fantassins de la République	p.206
5. La fin du cumul des mandats : un handicap	p.207
6. Des institutions de plus en plus éloignées	p.207
7. Rôle des partis et sens de l'histoire	p.207
C - Maire : une fonction reconnue ?	p.208
1. Manque de reconnaissance par les élus nationaux	p.208
2. Manque de soutien de l'État	p.208
3. Un pouvoir administratif de plus en plus fort	p.209
4. Manque de consultation et distance	p.209
5. Le président de la République et les maires	p.210
6. Une pression qui s'accroît	p.210
7. Le maire, un statut	p.210
8. La reconnaissance n'est pas un but	p.211

Retours d'expérience et témoignages

Je remercie sincèrement et chaleureusement les maires qui ont participé à ce projet

- **Roselyne Cail** – 62 ans – Maire du Nouvion-en-Thiérache (Aisne, 02) depuis 2020 – 2 584 habitants – Professeure des écoles retraitée.
- **Virginie Carolo-Lutrot** – 48 ans – Maire de Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime, 76) depuis 2014 – 10 157 habitants – Cadre territorial.
- **Pierre Ducout** – 78 ans – Maire de Cestas (Gironde, 33) depuis 1972 – 16 573 habitants – Ingénieur des travaux publics retraité.
- **Xavier Elbaz** – 32 ans – Maire de Villedieu-sur-Indre (Indre, 36) depuis 2020 – 2 694 habitants – Directeur de cabinet à la mairie de Châteauroux.
- **Éric Ferrère** – 58 ans – Maire des Avirons (la Réunion, 974) depuis 2020 – 11 246 habitants – Chargé de mission collectivité territoriale.
- **Olivier Guerra** – 49 ans – Maire de Gardouch (Haute-Garonne, 31) depuis 2011 – 1 267 habitants – Chargé de mission santé publique au conseil départemental de Haute-Garonne.
- **Joffrey Léon** – 40 ans – Maire d'Uchaud (Gard, 30) depuis 2018 – 4 345 habitants – Assureur.
- **Yannick Logerot** – 64 ans – Maire de Chamousset (Savoie, 73) depuis 2014 – 610 habitants – Chef d'entreprise dans le BTP.
- **Vincent Matélic** – 50 ans – Maire de Rosselange (Moselle, 57) depuis 2006 – 2 767 habitants – Professeur de technologie.
- **Blandine Monier** – 54 ans – Maire d'Évenos (Var, 83) depuis 2014 – 2 246 habitants – Comptable.
- **Flavien Neuvy** – 49 ans – Maire de Cébazat (Puy-de-Dôme, 63) depuis 2014 – 8 727 habitants – Économiste.
- **Antoine Ottavi** – 72 ans – Maire de Bastelicaccia (Corse-du-Sud, 2A) depuis 1995 – 4 053 habitants – Retraité de banque.
- **Jean-Michel Piedallu** – 60 ans – Maire de L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée, 85) depuis 2020 – 2 062 habitants – Sapeur-pompier professionnel.
- **Gwendoline Presles** – 49 ans – Maire de Bourneville-Sainte-Croix (Eure, 27) depuis 2014 – 1 313 habitants – Fonctionnaire territoriale.

- **Christian Schoettl** – 66 ans – Maire de Janvry (Essonne, 91) depuis 1989 – 636 habitants – Retraité.
- **Thierry Ségura** – 59 ans – Maire de Boissettes (Seine-et-Marne, 77) depuis 2020 – 412 habitants – Ancien directeur marketing.
- **Christian Simon** – 62 ans – Maire de La Crau (Var, 83) depuis 2008 – 17 292 habitants – Professeur.
- **Bertrand Veau** – 47 ans – Maire de Tournus (Saône-et-Loire, 71) depuis 2017 – 5 663 habitants – Pharmacien.

Préface

La vie municipale est une école. Une école de la patience. Élu pour la première fois au conseil municipal en 1977, j'ai eu l'honneur d'être, en 1989, maire du village où je suis né, et ce jusqu'en 2020. Être maire, c'est s'investir et se dévouer entièrement pour sa commune, jour et nuit, 7 jours sur 7, bien souvent au détriment de sa famille.

Je me faisais un devoir d'être partout et surtout d'être présent lors de problèmes de toutes sortes : inondations, épisodes neigeux...

Il faut aimer les gens pour assurer cette fonction. Mon grand principe : aider les concitoyens dans leur vie quotidienne, assister les associations de bénévoles, car, sans l'appui des municipalités, ces bénévoles auraient bien du mal à organiser les manifestations qui animent les villages. C'est pourquoi, je participais volontiers à chaque événement de ma commune où les gens pouvaient se rencontrer, discuter, échanger, bref, passer ensemble de bons moments de convivialité.

J'étais toujours sur la brèche, souvent dans le village, à l'écoute de toutes et tous et, surtout, avec la porte de mon bureau ouverte en permanence pour accueillir chacun de mes concitoyens.

La vie de maire est un combat. Lors de mes mandats successifs, j'ai œuvré au maximum pour offrir à ma commune l'ensemble des services et infrastructures pour lui permettre de se développer tout en préservant sa qualité de vie. Pour se lancer dans des projets au service de l'intérêt général, il ne faut pas compter son temps, savoir frapper aux bonnes portes, se mettre en relation avec des partenaires qui vont vous accompagner pour faire naître vos projets. C'est aussi rester mesuré sur les dépenses, autrement dit : prendre des engagements financiers sans trop endetter sa commune et en limitant au maximum le recours à l'impôt. Ainsi, j'ai eu la satisfaction d'apporter ce dont un village avait besoin : une école maternelle, un jardin d'enfants, une école élémentaire et un bureau de poste neuf avec un distributeur de billets, une maison de retraite, des équipements sportifs aux abords immédiats des habitations, etc.

Travailler avec ses partenaires institutionnels comme l'État, le conseil régional, le conseil départemental ou bien encore l'intercommunalité se traduit aussi par la volonté de convaincre ces structures de la nécessité pour les communes de se doter d'équipements essentiels. Il faut, là encore, montrer son enthousiasme, démontrer que son projet est crédible et qu'il mérite d'être soutenu et financé. Comme cela, nous avons pu voir la création sur notre territoire d'une déviation autour du village et d'un collège.

Face à l'essor des zones d'activités, au développement des grandes métropoles, il faut se battre pour préserver ce qui fait l'âme d'une petite commune : commerces locaux, marchés, etc. Je me suis engagé au maximum pour conserver toutes ces activités.

Enfin, être maire c'est savoir se remettre en question. En 40 ans de vie publique, j'ai assisté à beaucoup de transformations. La gestion administrative notamment s'est modifiée et il a fallu sans cesse s'adapter pour ne pas se laisser dépasser.

Dès 2014, je savais que je m'engageais dans mon dernier mandat. Après toutes ces années au service de mes habitants, les joies de faire naître de belles réalisations mais aussi les coups durs, il était temps de passer la main, de transmettre le témoin à une nouvelle génération d'élus qui, je l'espère, saura être à la hauteur des défis relevés.

En 2019, j'ai eu l'honneur de recevoir la Marianne d'or venant récompenser les actions et initiatives prises au service de ma commune durant toutes ces années de mandature. Un moment émouvant même si, au final, les plus beaux souvenirs d'un maire restent les réalisations qui étaient au départ de simples idées, mais qui ont pu voir le jour grâce à nos efforts collectifs.

Ce livre que vous allez découvrir retrace les parcours de ces femmes et ces hommes qui, je pense, ont eu à connaître les mêmes émotions, les mêmes tourments, les mêmes combats que les miens. À travers ces différents témoignages, cet ouvrage montre combien cette fonction est prenante, combien elle est indispensable pour garantir le bien-vivre de chacun. Ce récit met en lumière cette passion qui anime toutes celles et ceux portant cette si belle écharpe tricolore et qui fait honneur à notre République.

Claude Ponzo

Maire honoraire de Besse-sur-Issole

Maire de Besse-sur-Issole de 1989 à 2020

Président de la communauté de communes Cœur du Var 2008-2014

Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var 2004-2021

Chevalier de l'ordre national du Mérite

Marianne d'or 2019

Avant-propos

Des femmes et des hommes. Le réel. Des femmes et des hommes face au réel. Telle est la colonne vertébrale de cet ouvrage.

À la base de l'action publique, on trouve les idées. La démocratie permet d'échanger ces idées, de les opposer. Des débats naissent dans des lieux de confrontation que sont les assemblées parlementaires. Les plateaux de télévision sont devenus aussi, avec l'avènement des chaînes d'information en continu, des endroits où des interlocuteurs peuvent exposer durant toute la journée leurs opinions.

Politiques, philosophes, écrivains, journalistes... nous baignons continuellement dans une soupe atomique d'idées s'agitant à mesure qu'une échéance électorale se rapproche et où les meilleurs rhéteurs possèdent la force de transformer leurs convictions en vérités.

Qu'elles soient pertinentes ou non, ces idées font beaucoup de bruit. Elles sollicitent notre capacité à raisonner tout en mettant à l'épreuve nos émotions. C'est le fameux « climat passionnel » pouvant réussir à fâcher même les meilleurs amis du monde.

Ces idées se traduisent ensuite en droit. Le gouvernement propose un projet de loi, celui-ci fait la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat (je résume), passe par le contrôle d'institutions comme le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel. Cette loi est enfin promulguée dans le *Journal officiel*.

Que se passe-t-il ensuite ? Les « y a qu'à, faut qu'on ! » sont remplacés par les « comment fait-on ? ». La confrontation passionnelle des idées est retombée, les projecteurs sont braqués ailleurs. Celles et ceux en charge d'appliquer concrètement ces lois le font dans le silence.

Le maire est à la croisée des chemins entre l'État et la population. Il est un lien entre les hautes institutions et ses habitants mais aussi et surtout l'acteur indispensable du « comment fait-on ? »

J'ai souhaité mettre en lumière cette mission essentielle où la République prend concrètement toutes ses lettres de noblesse : le sens de l'intérêt général, la volonté de conduire la destinée de sa commune, la défense, sur le terrain, de valeurs universelles...

Une tâche, un sacerdoce mais aussi et avant tout une passion. Malgré les pressions, les réglementations, les heures passées en réunion ou sur le terrain, les téléphones qui sonnent toute la semaine jusqu'à tard le soir (week-ends et jours fériés), ces élus sont animés d'une flamme que même une bourrasque de mistral ne saurait éteindre.

J'ai choisi d'interviewer pendant plusieurs mois des maires de France, en ciblant plus précisément les communes de 200 à 20 000 habitants.

Pourquoi ce choix ? Non pas que je pense que les maires des grandes collectivités soient coupés des réalités ou que leur attachement à la chose publique soit différent de leurs homologues des communes modestes. Cette volonté s'explique principalement par deux raisons.

La première est que les maires des petites collectivités ont moins de moyens – logistiques, humains, financiers – que les grandes collectivités, rendant par conséquent leurs tâches encore plus difficiles. Pour vous donner une idée plus claire, certains maires avec qui j'ai dialogué m'ont confié fouiller eux-mêmes dans les dépôts sauvages pour retrouver des indices afin d'identifier les auteurs de ces incivilités, n'ont pas hésité à plonger dans des eaux froides pour connaître le plan d'ouvrage de captage de sources, ont assuré parfois seul l'accueil téléphonique de leur mairie.

La seconde raison est que je souhaitais avoir des rapports directs, recueillir les témoignages les plus proches de la réalité. Je voulais éviter au maximum que les propos soient ensuite retravaillés par les cabinets, les directions générales, etc. pour au final, me retrouver avec un texte « trop parfait », « trop aseptisé ». Ayant travaillé par le passé au sein d'une grande collectivité, je sais combien un témoignage peut différer entre la première version et la dernière, une fois passé par le filtre des « experts ».

Méthode de sélection des maires interviewés

Pour sélectionner « mes maires », trouver « mon échantillonnage », j'ai pratiqué une méthode très simple et bien moins onéreuse qu'un institut de sondage. J'ai regardé la composition des conseils d'administration des centres de gestion de toute la France. Les centres de gestion sont des établissements à caractère administratif créés en 1984 en même temps que les premières grandes lois de décentralisation. Il en existe un par département. Cette structure publique vient en aide aux collectivités et établissements publics de moins de 350 agents dans tous les domaines relatifs aux ressources humaines (emploi, recrutement, concours, statut, prévention des risques, etc.). Sa gestion est assurée par un conseil d'administration composé notamment de... maires de communes modestes. C'est comme cela que j'ai fait une première sélection avant d'affiner mon choix en fonction des strates de population. Ce fut une première étape compliquée. J'ai fait comme tout le monde : j'ai envoyé ma demande à l'adresse e-mail générique de la collectivité.

Des femmes et des hommes ont répondu favorablement à ma demande, m'ont encouragé dans ce projet. Ils n'ont pas hésité à passer plusieurs heures à répondre à mes nombreuses questions et, pour cela, je tiens à les remercier très sincèrement. Certains effectuent leur premier mandat, d'autres ont 10, 20, 30 voire 40 ans d'expérience ! Selon les sujets, je sentais parfois poindre une certaine émotion de leur part. Trouver des créneaux horaires pour ces interviews était loin d'être évident. Certains étaient disponibles le soir, d'autres par tranche de 30 minutes. Je me suis adapté volontiers à leurs exigences légitimes et, en passant, je me demandais comment de grands élus nationaux avaient le temps de se lancer dans des autobiographies, dans des livres-programmes, dans des entretiens fleuves avec des journalistes pour évoquer le bilan de leurs actions. Pour l'anecdote, l'un des maires interviewés était en train de faire des courses pour acheter des flambeaux pour sa commune dans le cadre d'une festivité !

Je n'ai pas regardé la couleur politique de mes maires. J'aime les idées, les débats, mais ce n'est pas l'objet de ce livre. Dans le « comment fait-on ? », le pragmatisme prend le dessus sur l'idéologie ou la posture. Plusieurs thèmes, très concrets seront ainsi abordés : le sens de leur engagement, les contraintes budgétaires, la vie institutionnelle, la vie publique, l'urbanisme, l'économie, l'environnement, l'éducation, la santé, le social ou bien encore la sécurité.

Pas de chiffres, de statistiques, de « X % des gens pensent que... ». Il s'agit d'un récit basé sur des témoignages, des expériences de vie, des réussites mais aussi des échecs. C'est aussi l'occasion de remarquer la réalisation de projets pertinents, inventifs, parfois audacieux, dans le seul et unique objectif de servir l'intérêt général. Derrière la fonction, on découvre aussi des femmes et des hommes avec leurs convictions, leurs doutes, leurs angoisses, leurs joies et leurs peines. Humains. Terriblement humains. Ce livre raconte leurs combats.

Chapitre I

La force du destin : devenir maire

A - À l'origine d'une décision

1. Le courage

« *Deviens ce que tu es.* » Cette citation, faussement attribuée à Nietzsche et que l'on doit en vérité au poète grec Pindare, pourrait résumer à elle seule cette volonté qui a animé celles et ceux qui, à un instant T, ont décidé de franchir cette étape décisive et grave : devenir maire. Que ce soit par envie, par concours de circonstances ou bien dans la suite logique d'un parcours au service de l'intérêt général, ces femmes et ces hommes, qui un jour se sont dit « pourquoi pas moi ? », ont tous un point commun : ils n'ont pas eu peur du pari proposé, n'ont pas hésité à prendre les devants, n'ont pas reculé devant le défi de conduire la destinée de leur commune pour les six années à venir. Bref, ils sont parvenus à trouver une force en eux-mêmes leur permettant de briser toutes les barrières que peut se fixer chacun de nous lorsqu'il s'agit de grimper l'Everest. « *Il y a un moment dans la vie où j'ai préféré être acteur plutôt que spectateur, au service d'une institution que j'ai dans les tripes depuis ma plus tendre enfance* », raconte Christian Schoettl, maire de Janvry (Essonne). Ce courage, on le retrouve aussi chez Jean-Michel Piedallu, maire de L'Aiguillon-sur-Mer en Vendée, qui a décidé de s'engager pour redresser sa ville, encore marquée par les ravages de la tempête Xynthia en 2010.

« Je possédais une résidence secondaire depuis quatre ans à l'Aiguillon avant de m'y installer récemment de façon définitive. Toutefois, j'étais très impliqué dans le milieu associatif et connaissais bien les rouages de la fonction publique territoriale, étant sapeur-pompier professionnel mais également adjoint au maire en 2001 et 2008 dans une commune du département du Loiret. L'ancien maire, qui ne se représentait pas, a remarqué mon engagement pour la commune et m'a demandé si je souhaitais rejoindre la liste qui allait se présenter pour les prochaines élections municipales. J'étais assez favorable. Il fallait ensuite trouver une tête de liste. Il me semblait logique que ce soient les adjoints qui prennent le relais de par leur engagement pour la commune et dans la vie associative. Une personne a donc été désignée par le groupe mais rapidement elle fut atteinte physiquement et psychologiquement.

Une campagne constitue une véritable épreuve et il est difficile pour certains d'encaisser ce choc. Notre tête de liste a passé la main quelques mois avant les échéances, de crainte d'être dépassée et de ne pas être à la hauteur de la fonction. Il a fait part de son désarroi à toute l'équipe. Nous nous sommes retrouvés orphelins. Alors, une majorité m'a désigné nouvelle tête de liste. Je voulais bien la conduire, mais ne souhaitais pas être élu maire par la suite. Je ne trouvais pas ça sérieux, n'étant pas un vrai Aiguillonais et ne maîtrisant pas la complexité du territoire, car il faut savoir que L'Aiguillon-sur-Mer est une ville dont la gestion est loin d'être simple. C'est une commune qui a été traumatisée après les dégâts de la tempête Xynthia en 2010. Nous avons eu la chance de ne déplorer aucun mort, mais les dégâts ont été considérables et la commune en subit encore aujourd'hui les conséquences. De plus, nous n'étions pas les favoris. La liste concurrente comportait des personnages influents du monde associatif. Puis, quand nous avons été élus, le Conseil municipal a insisté pour que je prenne la tête de l'équipe. D'un côté je me disais « il faut y aller ! » et de l'autre « il y a trop de choses à gérer ». Finalement, j'ai accepté cette mission. »

2. L'envie d'agir

Devenir maire peut résulter, parfois, d'une prise de conscience citoyenne. En d'autres termes, des femmes et des hommes n'ayant jamais eu un parcours militant par le passé ont pourtant décidé de s'organiser démocratiquement pour rompre avec les décisions prises par les équipes en place.

Blandine Monier, maire d'Évenos dans le Var, raconte : « Entre 2001 et 2008, avait été lancé le plan local d'urbanisme [PLU] d'Évenos. Habitant la commune depuis 1998, je me suis intéressée à ce document en constatant de nombreuses incohérences dans l'étude de zonage : certaines propriétés étaient classées en zone à risque feu et d'autres non, sans aucune logique. Avec des habitants du quartier, nous sommes allés voir les services de la mairie pour avoir des explications sur ces zones d'ombre et proposer des modifications, mais notre avis n'a pas été pris en compte. Alors, nous avons créé une association pour attaquer ce PLU. Ayant été très active sur ce dossier, j'ai été contactée quelque temps plus tard pour être sur la liste d'un candidat, opposant au maire sortant et qui, pensais-je alors, avait une vision équilibrée et à long terme pour Évenos. En 2008, je deviens conseillère municipale pour la première fois, mais je m'aperçois rapidement que le maire n'appliquait pas le projet pour lequel il avait été élu. Deux ans plus tard, j'ai donc quitté la majorité pour rejoindre l'opposition. Fin janvier 2014, face au maire qui se représentait, nous avons monté, de notre côté, et de manière précipitée, une liste concurrente. Malgré ce manque de préparation et le peu de temps pour faire campagne, nous avons été élus. »

À Tournus (Saône-et-Loire), c'est aussi un « soulèvement citoyen » contre la construction d'un centre commercial qui a amené Bertrand Veau, pharmacien de profession, à devenir maire presque malgré lui.

« En trois mois, je suis passé du stade de citoyen lambda, sans ambition municipale particulière, à celui de maire d'une commune de près de 6 000 habitants. J'étais jusqu'alors un militant associatif comme beaucoup d'autres personnes. Cela s'est décidé très vite. L'ancien maire de Tournus a démissionné, et avec lui les trois quarts de sa liste. Le préfet a convoqué de nouvelles élections en octobre 2017 et c'est à cette occasion que j'ai décidé de me présenter. À l'origine, j'étais le porte-